

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 8 FEVRIER 2018

➤ Présents :

▪ Représentants de la mairie :

- M. Dang : Maire d'Yvrac
- Mme Brisson : 1^{ère} adjointe chargée des services de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation,
- M. Tronet : 2^{ème} adjoint chargé des bâtiments,

▪ Représentants de l'APEY :

- Titulaires : M. Bertoldi, Mme Blouin, Mme Robin,
- Suppléant : M. Jarrige,
- Présidente : Mme Gobillard,

▪ Équipe enseignante :

- Mme Dalet, Mme Gianni, Mme Rueff, Mme Jenny, adjointes,
- Mme Cezaro : directrice,

▪ ATSEM : Mme Alves, Mme Ferrière.

➤ Excusés : M. Dubois : IEN Entre Deux Mers, Mme Barrau : coordinatrice enfance et jeunesse.

Séance ouverte à 18h00.

➤ Les points abordés lors du dernier conseil d'école.

▪ Bilan des travaux réalisés :

- Nous remercions la municipalité pour l'installation des stores de la classe 4, mais nous tenons à préciser que, dans la mesure du possible, ce type de travaux doit s'effectuer hors du temps scolaire car ils perturbent la classe.
- A ce jour, les travaux d'isolation de la classe 4 commencés pendant l'été 2017 ne sont toujours pas terminés. M. Tronet nous informe des difficultés qu'il rencontre pour faire terminer les travaux mais il relance régulièrement l'entreprise.

▪ Demandes d'équipement :

- **Dortoir** : pour résoudre le problème de manque d'isolation du dortoir principal, la mairie a prévu de faire installer une climatisation réversible. En attendant, des chauffages électriques d'appoint ont été fournis. En ce qui concerne les problèmes d'infiltration d'eau, un couvreur doit faire le nécessaire en même temps que d'autres bâtiments sur la commune.
- **Salle informatique** : une demande de mobilier pour la création d'un « espace scientifique » commun aux classes est faite à la municipalité. Les enseignantes feront des propositions chiffrées après avoir développé leur projet.
- **L'installation de cimaises** dans l'entrée de l'école est demandée afin de faciliter les affichages.
- **Tableau classe 2** : il est demandé également le remplacement du tableau blanc de la classe 2 par un tableau blanc magnétique. Les enseignantes communiqueront des références précises à la mairie.

▪ Cour de récréation :

- **Aménagement de la butte** : la société venue l'année dernière a fait une proposition d'équipement de la partie en herbe de la cour sur laquelle tous les anciens jeux ont été enlevés. M. Tronet viendra affiner le projet avec l'équipe enseignante qui souhaite compléter avec des bacs à sable surélevés. Un nouveau chiffrage sera réalisé.
- **Réparation du jeu** : un commercial est venu pour faire un devis dans le but de changer les parties défectueuses. Celles-ci ont été protégées par les services techniques en attendant leur remplacement.

▪ Bilan des projets et festivités :

✓ **Octobre :**

- les quatre classes se sont rendues à la médiathèque pour voir l'exposition de Nathalie Portejoie, cette exposition faisant partie d'un projet en partenariat a été financée en partie (150€) par la coopérative scolaire.
- les élèves des classes 3 et 4 ont débuté un projet musique et danse contemporaine avec Magali Klipffel, chanteuse lyrique et musicienne grâce à une organisation en décloisonnement avec l'enseignante de la classe 1. Pour clôturer ce projet, une restitution aux parents des classes concernées sera proposée à la salle des fêtes le mardi 3 avril à 18h. Ce projet est financé par la coopérative scolaire pour un montant de 720€.

✓ **Novembre** : Rencontre avec l'artiste Nathalie Portejoie et ateliers créatifs dans les quatre classes. Le coût des ateliers de l'artiste a été pris en charge par la coopérative scolaire (540€).

✓ **Décembre** :

- le samedi 2 décembre, un **atelier parent/enfant** proposé par l'équipe de la maternelle et animé par Nathalie Portejoie a connu un grand succès, les plus grands ont été reportés sur un autre atelier faute de places. Les familles ont beaucoup apprécié ces rencontres dont un des objectifs était de décorer la place du village pour Noël.

- toutes les classes se sont rendues au **cinéma** pour visionner des courts métrages intitulés « A la découverte du monde », la municipalité a mis le bus à notre disposition, les entrées ont été financées par la coopérative scolaire (345€).

- **festivités de Noël** : le 19 décembre, les enfants se sont rendus à la salle des fêtes pour y voir « La colère de Banshee », un spectacle de la compagnie Divers Sens (financé sur le budget alloué par la mairie). Le 20 décembre, le Père Noël attendait sur la patinoire, sa hotte remplie de friandises pour chaque enfant et de cadeaux collectifs pour chaque classe (offerts par la mairie). Les enfants, habillés en rouge pour l'occasion, lui avaient préparé des dessins et des chants de Noël.

Cette semaine festive s'est terminée par le traditionnel repas de Noël dans la salle de jeux avec l'aide du personnel municipal, des animateurs ainsi que des élus venus partager ce moment.

✓ **Janvier** :

- les quatre classes se sont rendues au Rocher de Palmer pour assister à un **Mini concert** : « La musique du roi soleil » de Lully. Le bus municipal a été mis à la disposition pour le transport de trois classes, un bus privé a été financé sur notre budget mairie (160€), les entrées ont été réglées par la coopérative scolaire (798€).

- pour la **fête des rois**, 110 grands-parents et 7 membres du maillon de l'amitié sont venus partager la galette et jouer à l'école où ils ont été accueillis avec plaisir par les enfants. Cette action a été financée par la CAF (155€) dans le cadre du REAPP grâce au travail d'Emilie Barrau, coordinatrice enfance et jeunesse qui s'occupe de ces dossiers. Les enseignantes réfléchissent à une organisation différente pour l'année prochaine car les locaux ne permettent pas d'accueillir autant de monde en même temps.

- Dans le cadre de **Lis Tes Ratures**, projet intercommunal financé par la CDC, les classes ont reçu des auteures illustratrices : Maria Jalibert dans les classes 3 et 4 et Pepillo dans les classes 1 et 2. Des sélections de livres offertes par les bibliothèques dans toutes les classes circulent dans les familles. Le travail produit par les enfants dans le cadre de ce projet sera exposé au salon les 23, 24 et 25 mars à Beychac et Caillau.

✓ **Février** : la classe 4 s'est rendue à Canopé pour aller voir l'exposition « **Bidouillocode** » sur le thème des robots, le bus a une fois de plus été mis à disposition de l'école, le coût de l'exposition (30€) a été pris en charge par la coopérative.

▪ **Rappel des prochaines dates** :

- **Carnaval**: sur le thème « De bric et de broc », il est organisé par l'association de parents d'élèves et se déroulera le samedi 10/03 après-midi. Le programme sera diffusé dans le dossier de liaison.

En amont, les enseignantes travaillent sur le thème pour fabriquer un accessoire en classe avec lequel les élèves défileront dans l'enceinte de l'école le vendredi 9/03 puis participeront à un goûter. Il est proposé aux enfants de venir à l'école avec le déguisement de leur choix le mercredi 7/03.

- **Salon Lis Tes Ratures** à Beychac et Caillau : V23, S24 et D25/03.

- Le **Festijeu** organisé à Saint Loubès par la CDC : ce festival est proposé aux écoles le J5 ou V6/04 et est ouvert au public pendant les vacances de printemps. Les classes 1 et 2 ont prévu d'y participer. La CDC prend en charge le coût des ateliers et du transport pour les écoles.

- **Projet musique** : il sera présenté aux parents des classes 3 et 4 le mardi 3 avril à 18h à la salle des fêtes avec la participation de Magali Klipffel qui est intervenue auprès des élèves.

- Rencontre avec l'artiste céramiste **Claudine Ruellan** et ateliers créatifs dans les classes les 26 et 27/04. Ce projet a également été conçu en partenariat avec le RAM, le Pôle enfance et l'école élémentaire. L'artiste interviendra également dans un **atelier parent/enfant** proposé par la maternelle le samedi 28 avril.

- **Fête de l'école** le V15/06 : une réunion préparatoire avec les familles est prévue le **jeudi 5 avril**.

- **Yvrac plage** : ateliers autour de l'eau et du sable la semaine du 02/07.

▪ **Sécurité** :

- Un **exercice PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté) « tempête » initialement prévu le 25/01 a été reporté au jeudi 8 février. Il a été réalisé à 10h15, sur le temps de récréation. Tous les enfants ont été confinés sans difficulté en 3' dans la zone prévue à cet effet.

- Le **2^{ème} exercice incendie** a été programmé au retour des vacances.

- **Restaurant scolaire** : comme évoqué lors du premier conseil d'école, avec accord des parents, les enfants de MS qui mangeaient au 1^{er} service pour pouvoir bénéficier d'un temps de repos ont été intégrés à un groupe de NAP début janvier et mangent désormais au self. Les 8 élèves de MS qui mangent encore à la maternelle avec les PS intégreront eux aussi le self et un groupe de NAP au retour des vacances d'hiver.
- **Rentrée 2018 : prévisions, inscriptions/admissions, accueil des nouvelles familles.**
- **Sont prévus** 30 PS environ, 40 MS et 41 GS soit un total de 111 élèves pour la rentrée prochaine. Il est de plus en plus difficile de faire une prévision fiable pour les élèves de PS car la mairie ne dispose que de la liste des enfants nés sur la commune et les déménagements sont plus fréquents depuis la construction de logements sociaux. Nous aurons une vision plus claire au retour des vacances d'hiver pendant lesquelles les inscriptions commencent.
- **Inscriptions / admissions** : une information a été distribuée aux familles ayant des enfants en GS pour l'inscription au CP.
Les parents ayant des enfants en âge d'être scolarisés à l'école maternelle (nés en 2015) devront inscrire leur enfant en mairie **du lundi 18 février au vendredi 17 mars 2017**. Les modalités d'inscription à la maternelle sont affichées à l'entrée des écoles et publiées sur le site yvrac.com.
- **Accueil des nouvelles familles** : Mme Dalet accueillera les futurs élèves de PS dans sa classe du 25 au 29 juin avec leurs parents par petits groupes de 4 de 9h30 à 11h selon le planning complété lors des rendez vous d'admissions. Une réunion pour les nouvelles familles est organisée le mardi 3 juillet à 18h.
- **Projet passerelle** : il est prévu de reconduire l'accueil d'enfants du RAM accompagnés de leur assistante maternelle ainsi que des enfants fréquentant la crèche « bébé sens » le mercredi 16 mai pour partager un temps de parcours de motricité dans la salle de jeux de l'école.
- **Organisation du Temps Scolaire (OTS)** : La commune, en concertation avec les enseignants des deux écoles maternelle et élémentaire propose une nouvelle OTS pour la rentrée prochaine. Celle-ci prévoit :
 - un enseignement sur 8 demi-journées (retour à 4 jours),
 - un allongement du temps d'enseignement des matinées à 3h30 (de 8h30 à 12h),
 - une pause méridienne de deux heures (de 12h à 14h) permettant l'organisation des Activités pédagogiques complémentaires par les enseignants ainsi que la prise en charge de groupes d'élèves par les animateurs du Pôle enfance. La volonté de prendre en compte la journée globale de l'enfant et la co-éducation est partagée par tous.
 - les deux écoles maternelle et élémentaire fonctionneront sur les mêmes horaires.
 La municipalité, les parents d'élèves et les enseignants regrettent que la semaine à 4 jours ½ n'ait pas été évaluée et que les contraintes financières priment sur l'intérêt des enfants mais le coût financier induit par l'ouverture des écoles une matinée supplémentaire est trop important.
Ce projet de modification du temps scolaire obtient un avis favorable du conseil d'école après un vote de ses membres. Il sera communiqué au plus tard le 15 mars à M. Dubois, IEN de notre circonscription.
- **Le carnet de suivi** : cet outil d'évaluation mis en place l'année dernière sera communiqué aux familles pour les vacances de février puis au mois de mai pour les GS et en juin pour les PS et MS. Il suit l'enfant sur ses trois années de maternelle et ne contient que ses progrès. Il sera remis aux familles en fin de cycle¹. Seule une fiche de synthèse des acquis est communiquée aux enseignants du CP à l'issue de la GS.
- **Bilan financier de la coopérative scolaire** : le solde du compte au 31/01/2018 est de **8202,87 €**. Cette somme nous permettra de continuer à financer de nombreux projets sans demander aucune participation supplémentaire aux familles. La mise à disposition du bus de ramassage pour les sorties permet également des économies importantes sur notre budget et nous en remercions encore la mairie. Mener des projets en partenariat, comme inscrit dans notre projet d'école, permet également de faire des liens mais aussi de diviser les coûts entre les différentes structures.

Séance levée à 19h45

La Directrice
G. Cezaro



La Secrétaire
M. Rueff

